

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-quatre, le 08 novembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.		
En exercice	15		
Présents	11		
Votants	13		
Absents	4		
Exclus	0		
Date de convocation 04 novembre 2024	Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU, Damien MISSILLIER, Emmanuel SERRIER		
Date d'affichage 04 novembre 2024	Absents excusés : Philippe HELF, Cédric VERNEY, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Christophe DOUARD		
DEL 20241108-037	Procurations : Philippe HELF à Chantal MARCHAND, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Gil BENICHOU		
OBJET : Rénovation des portes et fenêtres de l'école – demande de subventions	<i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>		

Madame le Maire informe les élus que certaines ouvertures (porte et fenêtres) de l'école maternelle présentent de fortes dégradations, créant des pertes de chaleur importantes sur cette partie du bâtiment scolaire. Il est proposé de les remplacer par des équipements neufs.

Pour faciliter le financement de cette opération, la Commune peut déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** le bénéfice d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025
- **DEPOSE** un dossier en ce sens sur la plateforme dédiée demarches-simplifiées.fr, accompagné des pièces justificatives requises,
- **ADOpte** le plan de financement ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montants HT	Origine des fonds	Montants
Remplacement de portes et fenêtres	35 061,61 €	DETR 80%	28 049.29 €
		Fonds propres	7 012.32 €
TOTAL	35 061.61 €	TOTAL	35 061.61 €

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier de subvention DETR 2025
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer d'autres dossiers de demande de subvention sur ce projet si le financement obtenu au titre de la DETR ne couvre pas les 80% de la dépense (Fonds Vert,)

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL

Le Maire,

Isabelle VENDRASCO